

Demande d'avis

Je me permets de solliciter l'avis de l'*Angkar* respectée.

En ce qui concerne un habitant nouveau faisant preuve d'hostilité et de méprise envers [l'*Angkar*] tel que relaté dans le rapport ci-joint, je demande à l'*Angkar* de décider si je dois l'envoyer ou pas.

Je tiens à souligner que, d'après des habitants de base, cet habitant nouveau était extrêmement débauché dans l'ancienne société.

En effet, fin 1976, cet habitant a emmené, une fois, sa femme et ils se sont enfuis jusqu'au district de Samrong Torng (សំរោងទង), près de Pursat (ពោធិ៍សាត់).

Cependant, le Bureau du district de Pursat l'a envoyé ici. Et j'ai proposé à l'*Angkar* du district, précisément au camarade Chim (ជឹម), de l'envoyer à Povoin (ពោធិ៍វ៉ែន) où il se trouve depuis. Donc, maintenant, je demande à l'*Angkar* de décider si je dois l'envoyer ou pas.

À noter que cette famille n'a aucun enfant. Il n'y a que deux personnes : le mari et la femme. Sa femme est née à Pursat.

Avec respect et vigilance révolutionnaire,

Fait à Popél (ពពេល) le 3 mai 1977

Chun (ជុន)

[Signature]

E3/2048

Rapport

Je me permets de rendre compte à la bien-respectée et bien-aimée *Angkar* du district de Tram Kak (ត្រាំកក់) de ce qui suit :

À propos de la situation des ennemis au sein de ma base, après avoir reçu les instructions successives de l'*Angkar* concernant la vigilance à l'encontre des ennemis et le nettoyage des soldats ennemis gradés, on a surveillé, examiné et identifié les personnes ci-après :

1. CHHIT Pil (ឈិត ប៊ុល), ancien lieutenant, originaire de Phnom Penh (ភ្នំពេញ), vivait à Ang Tasaom (អង្គតាសោម) avant 1970. Sa femme habite le village de Moeung Cha (មៀងចាវ) dans le côté sud. Il vit actuellement chez sa femme.
2. KHIEU Sokha (ខៀវ សុខា). À propos de son métier précédant son départ de [Phnom Penh], lorsque je l'ai interrogé, il a répondu qu'il gagnait sa vie en vendant du riz cuit. Mais après une enquête réelle, il s'est avéré qu'il travaillait au Ministère du développement des communautés. Son père est également né dans le village de Moeung Cha où il demeure actuellement. Son père travaillait comme cartographe à Takéo (តាកែវ). Au lendemain de la libération, à l'arrivée au monastère de Champa (ចំប៉ា), notre *Angkar* a limogé son père. Je tiens à souligner que ce Sokha venait de Phnom Penh.

Je prie l'*Angkar* de bien vouloir en prendre note. En même temps, je me permets d'envoyer les deux hommes à la police. Je prie l'*Angkar* de les réceptionner.

Fait à Cheang Torng (ជាងទួង), le 30 avril 1977

Moeun (ម៉ឺន)

Rapport de confirmation

Je me permets d'informer la bien-respectée *Angkar* du district de ce qui suit :

1. Le nombre des Khmers du Kampuchéa krom et d'habitants échangés contre des Vietnamiens s'élève à 228, soit 64 familles.
2. Le nombre des membres de la famille de militaires éliminés par l'*Angkar* ou décédés s'élève à 393, soit 106 familles.
3. Il reste encore 231 familles de militaires, soit 892 personnes.

Au total, il y a 1 513 personnes. Je tiens à préciser au Parti qu'il reste des familles que nous n'avons pas encore pu identifier comme étant des militaires ou non.

Je prie le Partie de bien vouloir en prendre note.

Fait à Popél, le 8 mai 1977
Chun

A la lecture du présent rapport, le nombre total d'habitants récemment évacués ne parait pas assez précis.

Demande d'avis

À l'attention de l'Angkar respectée

Je me permets de solliciter l'avis de l'Angkar comme ci-après :

Nous, membres de la filière basée dans la coopérative communale de Ta Phem (តាផែម), avons procédé à l'examen et au nettoyage des ennemis gradés. Sur instructions de l'Angkar, nous avons fait un examen minutieux sur le terrain et trouvé qu'il restait encore six personnes gradées qui changeaient leurs noms tous les mois, dont les noms suivent:

1. CHUON Tang Eng (ជួន តាំងអេង), militaire de grade de lieutenant ;
2. SAO Khon (សៅ ខុន), militaire de grade de lieutenant ;
3. LY Sokea (លី សុកា), militaire de grade de sous-lieutenant ;
4. KUY Phai (គុយ ផៃ), militaire de grade de sous-lieutenant ;
5. UONG Chhorn (ឃ្នង ឆន), militaire de grade de lieutenant ;
6. DOM To (ដំ តូ), militaire de grade de sous-lieutenant.

Je prie l'Angkar de bien vouloir en prendre note et de nous faire part de votre avis sur cette question.

Fait à Ta Phem, le 28 avril 1977
Comité de la coopérative communale

Khit (ឃឹត)

[Signature]

Rapport

À l'attention de la bien-respectée *Angkar* du district

Je me permets d'envoyer les traîtres suivants :

1. SOK Soy (សុខ ស៊ុយ) était militaire du rang avant 1970. Très souvent, il se querellait avec sa femme et la maudissait. Un jour, il lui a dit : « Maintenant je m'en fiche. Mais avant de partir, je vais exterminer ta lignée ».
2. Bean (ប៊ែន) était sous-lieutenant de la marine. Impossible de déterminer s'il a jamais eu conflit avec quiconque.
3. Sim (ស៊ីម). On ne connaît pas clairement son ancien métier. Cependant d'après ce qu'on a appris des habitants et de lui-même, son rang venait juste après celui du gouverneur de province.
4. PRAK Sary (ប្រាក់ សារី) était un jeune homme qui a achevé la classe terminale et est entré à la faculté de droit. C'est très dur de le comprendre et de le traquer comme il agissait toujours en conformité avec la loi. L'année dernière, après la célébration de l'anniversaire du 17 avril, il a tenu une réunion secrète avec des jeunes hommes. Lorsque je l'ai convoqué à un interrogatoire, il a répondu qu'ils faisaient une promenade ensemble. Cependant, à ce moment précis, ils ont déambulé autour de la maison du chef de village, et cela m'échappe.

Par conséquent, je me permets d'envoyer ces traîtres au Parti. Veuillez, le Parti, en prendre note.

Fait à Popél (ព្រៃព្រល់), le 8 mai 1977,

Chun (ជួន)

[Signature]

Avec respect et vigilance révolutionnaire absolue !

Cet homme s'est querellé avec sa femme, car elle travaillait beaucoup pour la révolution, ce qui l'a rendu mécontent.

Rapport

À l'attention du bien-respecté et bien-aimé camarade Ann (អាន់), policier du district de Tram
Kak (ត្រាំកក់),

J'ai demandé aux miliciens de commune d'envoyer KEO Net (កែវ ណេត) et Chreung (ច្រើង),
anciens fonctionnaires gradés, à la police pour qu'elle prenne une décision. En effet, les
autorités de la base les ont vainement éduqués, avec tous leurs efforts. KEO Net a persuadé le
méprisable Chreung de s'enfuir et de voler les biens des habitants, sans cesse, sans exception.
[Passage illisible]

Rapport

Permettez-moi de rendre compte à l'Angkar respectée de ce qui suit :

Après que j'ai donné ordre aux miliciens de la commune de Leay Bo (លាឃបូ) de monter la garde et d'arrêter des ennemis, les miliciens ont arrêté un habitant appelé HIM Chhun (ហ៊ឹម ឈុន), âgé de 37 ans, marié à NHANH So Eng (ញ៉ាញ សុអេង). A la libération du pays tout entier, cet homme est sorti de la ville de Takéo (តាកែវ) pour venir s'installer dans la commune de Popél, village de Ampeak Pen (អំពាក់ពេន). Selon ses aveux, autrefois, il était le patron d'une rizerie.

Cet homme a quitté la commune de Popél le 3 mai 1977, en direction de Prey Prâkoam (ព្រៃប្រគាំ), sans aucun laissez-passer. Selon ses aveux, il est allé visiter sa grand-mère à Prey Prâkoam. Il a passé deux nuits là-bas, puis il est revenu. À Kok Ampov (គោកអំពៅ), on l'a vu marcher au sud de l'infirmerie de O Chambork (អូរចំបក់). Il a affirmé que lorsqu'il était passé par le côté est du monastère de Leay Bo, les miliciens de la commune de Leay Bo l'avaient arrêté et l'avaient envoyé dans mes quartiers.

À propos de ses aveux, je l'ai interrogé pacifiquement, sans le frapper. On ne connaît toutefois pas la vérité si cet homme est arrivé jusqu'à Prey Prâkoam ou non, car on l'a interrogé pacifiquement.

Il avait sur lui une montre en panne de marque Rado. J'ai déjà envoyé un rapport et cette montre à l'Angkar du district.

Veillez, l'Angkar, en prendre note.

Le 5 mai 1977,
K 105,
Yorn (យ៉ន)
[Signature]

Rapport

Je me permets de rendre compte à l'*Angkar* respectée et bien-aimée du district de Tram Kak (ត្រាំកក់) de la situation d'un ennemi dénommé le méprisable KEA Kun (គឿ គុន), ancien militaire originaire de la province de Takéo (តាកែវ). Il demeure actuellement dans le village de Andaung Thmar (អណ្ណាងថ្ម), commune de Samrong (សំរោង). À Srè Prang (ស្រែប្រាំង), il a préparé un plan pour assassiner nos cadres, avec ses deux autres hommes. L'un s'appelle le méprisable BUN Sokhon (ប៊ុន សុខុន). Il travaillait avec des diplomates américains. L'autre, appelé le méprisable Tay (តៃ), était soldat d'une usine de raffinerie de pétrole, à Kompong Som (កំពង់សោម). Tous les trois étaient très intimes et ont discuté entre eux sur le plan. On en a eu connaissance. En effet, ils ont dit qu'on vantait que dans la société révolutionnaire, il n'y avait pas de dominateurs, mais qu'il y avait toujours des gens qui donnaient ordre de faire ceci et de faire cela, et que l'oppression subsistait. De plus, ils ont ajouté qu'il fallait travailler jour et nuit, de telle sorte qu'ils n'avaient pas le temps de dormir et qu'ils n'étaient pas des machines.

Le méprisable KEA Kun a dit un jour aux siens que s'il avait une occasion de couper les cheveux du chef de l'unité, lorsqu'arriverait le moment où il raserait à la naissance des cheveux, il lui trancherait la gorge.

Tel que rapporté plus haut à l'*Angkar*, le méprisable KEA Kun mène constamment des opérations. Comme il n'est plus possible le laisser à Srè Prang, je me permets de l'envoyer à l'*Angkar*.

À notre question, il affirme que son père était également un soldat de première classe. D'ailleurs, il avait un frère et une sœur dans l'unité de riziculture. Son frère, le méprisable KEA Kim (គឿ គឹម), était un militaire originaire de Takéo. Sa sœur s'appelle KEA Nary (គឿ ណារី).

Veillez, l'*Angkar*, en prendre note.

Fait à Kbal Por (ក្បាលពោធិ), le 24 avril 1977,

Sen (សែន)

[Signature]

Je propose au camarade Ann de le cuisiner afin de trouver ses alliés : où sont-ils ? Et trouver également toutes les alliés des personnes citées dans ce rapport.

Kit (គិត)

Rapport

Je me permets de rendre compte à vous, camarade frère, de ce qui suit :

En ce qui concerne le méprisable HIM Chhun (ហ៊ឹម ឈុន), il s'est enfui du village de Ampeak Pen (អំពាក់ពេន), commune de Popél (ពពេល), avec l'ancien lieutenant PRING Prip (ព្រីង ព្រិប) vivant le village de Trapeang Pring (ត្រពាំងព្រីង) de la même commune de Popél.

Ce méprisable HIM Chhun a été libéré de la ville de Takéo où il était le patron d'une rizerie. Après la libération, il s'est installé dans la commune de Popél, village de Ampeak Pen.

Selon ses aveux, il s'est enfui de la commune de Popél avec l'ancien lieutenant PRING Prip. Ils se sont enfuis de la commune de Popél, à treize heures, le 3 mai 1977. Ils ont marché dans les environs du marché de Svay Prey (ស្វាយជ្រៃ) en direction de Prey Prâkoam (ជ្រៃប្រគាំ). Arrivé à Prey Prâkoam, HIM Chhun est entré voir sa grand-mère. N'ayant pas osé y entrer, l'ancien lieutenant PRING Prip a dit au méprisable HIM Chhun qu'il partait plutôt pour son village natal, c'est-à-dire dans le district de Kirivong (គិរីវង្ស). Par conséquent, ils se sont séparés près de Prey Prâkoam. Le 5 mai 1977, des miliciens de la commune de Leay Bo (លាយបូ) ont arrêté HIM Chhun, à l'est du monastère de Leay Bo, à dix-huit heures et demie. Il a affirmé qu'il revenait de Prey Prâkoam.

En fait, je ne sais pas s'il est allé jusqu'à Prey Prâkoam, ou non. Veuillez donc, camarade frère, en prendre note.

Le 6 mai 1977,

Yorn (យន)

[Signature]

Avec le respect des tâches révolutionnaires K 105

E3/2048

À titre d'information pour le camarade Ann (អាន់),

Permettez-moi de vous demander d'interroger minutieusement cet espion.

Merci
Le 28 mars 1977,

Kit (គិត)

[Signature]

Merci d'interroger ce méprisable.

Je reconnais que cette personne a demandé tout ce qui a été mentionné dans cette présente lettre.

Le 3 juin 1977.

* * *